



Au Kim Cheong/CNRP/Still Pictures

## Préserver durablement la biodiversité

### *Éliminer la pauvreté rurale*

**TEWOLDE BERHAN GEBRE EGZIABHER** considère que la mondialisation aggrave la pauvreté et dégrade l'environnement et il demande qu'une orientation nouvelle lui soit donnée

La réalisation des Objectifs de développement pour le Millénaire – dont le but est d'améliorer les conditions de vie des plus déshérités et de réduire de façon permanente les différences entre groupes sociaux en assurant un environnement durable – aura un impact plus fort en Afrique que partout ailleurs car c'est le continent qui compte le pourcentage le plus élevé de pauvres et de personnes défavorisées.

La plupart des populations pauvres d'Afrique vivent dans des zones rurales. Elles satisfont à leurs besoins en utilisant les ressources naturelles renouvelables, principalement biologiques, qu'elles peuvent trouver dans leur environnement immédiat. De ce fait, et c'est bien compréhensible, elles ont une influence considérable sur les écosystèmes qui les entourent et elles en ont une connaissance profonde.

#### La dynamique des populations

La mondialisation ne cesse d'intensifier cette influence du fait que les populations rurales pauvres exigent toujours davantage de leurs écosystèmes immédiats et les perturbent. La mondialisation modifie en effet la dynamique des populations, en surajoutant

des exigences mondiales aux sollicitations locales sur l'écosystème et même en modifiant les facteurs environnementaux, par exemple le climat, qui l'avait préservé jusqu'alors. Il est donc évident que, pour réaliser ces objectifs, il est indispensable de conserver la biodiversité au sens large – c'est-à-dire les écosystèmes, les communautés, les espèces, les variétés et leurs composantes sous-cellulaires – et de l'utiliser à bon escient.

La pauvreté abjecte est intolérable que ce soit en milieu urbain ou rural. Aussi, les pauvres des campagnes ne devraient pas retenir davantage l'attention au simple motif de leur lieu de vie. Cependant, leurs maigres revenus sont encore plus imprévisibles que ceux de leurs homologues des villes. Ils subsistent tous grâce à ce que produit l'écosystème le plus proche. La plupart d'entre eux cultivent la terre tout en élevant ou non des animaux, bien que certains aient une activité uniquement pastorale. Leur production est tributaire des caprices saisonniers, annuels et périodiques du temps, des parasites et des maladies. En général, ils ne peuvent même pas stocker les aliments produits pendant les bonnes années en prévision des plus mauvaises : ils sont en effet handicapés sur le plan technologique. Ils ne peuvent pas non plus transporter

des denrées alimentaires des zones où la production est excédentaire vers celles où il y a pénurie : ils souffrent aussi d'un handicap au niveau de l'infrastructure. Ils ne peuvent pas non plus acheter des produits agricoles sur le marché lorsque leur propre agriculture est défaillante : ils sont aussi financièrement handicapés. Ils ne sont donc pas aussi riches que pourrait le laisser penser leur production annuelle moyenne, mais ils sont plutôt aussi pauvres que leur production annuelle la plus faible.

#### Les normes de la mondialisation

Les pouvoirs publics se trouvant dans les villes, ils ne sont généralement pas d'un bien grand secours pour éliminer ces handicaps. Ils sont généralement dirigés par une élite urbaine qui comprend mal les problèmes des populations rurales et ils se bornent à imiter les systèmes de gouvernance occidentaux axés sur les zones urbaines, qu'ils ont étudiés à l'école et qui font maintenant l'objet de louanges et sont encouragés par les lois et les normes internationales de la mondialisation reposant sur des valeurs occidentales intrinsèquement individualistes. Toutes les initiatives que pourraient prendre les pauvres des zones rurales, organisés en collectivités locales, pour surmonter leurs faiblesses individuelles et se mobiliser sont donc sapées à la base : ils restent voués à l'insignifiance bien qu'ils représentent une majorité écrasante dans leurs pays. Ils sont donc obligés d'essayer de répondre à leurs besoins personnels aux dépens de la capacité d'y faire face qu'aura l'écosystème à l'avenir. Pratiquement tous les pauvres des campagnes sont conscients qu'ils ▶

dégradent l'écosystème mais ils n'ont pas d'autre choix que de continuer à le faire.

La végétation disparaît parce que le bois est utilisé comme combustible ou à d'autres fins – par exemple pour la construction de maisons, de meubles, de barrières – tandis que les animaux domestiques épuisent les pâturages. Les récoltes rendent les terres agricoles infertiles parce qu'elles ne sont pas nourries d'engrais naturels, mises en jachères ou même cultivées en rotation. La biodiversité est décimée et la terre se dégrade. L'eau et le vent érodent le sol. Le cycle hydrologique est perturbé. Les inondations après les pluies et le dessèchement pendant la saison sèche sont monnaie courante. Le processus de désertification s'installe. Il est encore accéléré par les changements climatiques, eux-mêmes exacerbés par le processus de dégradation des terres.

Lorsque tout ceci amène inévitablement les famines qui frappent les paysans pauvres, la partie riche du monde, essentiellement urbaine, déverse de l'argent et des céréales pour aider à sauver des vies. Et certaines le sont en effet. Mais l'aide ne va pas plus loin pour aider à inverser le processus qui appauvrit d'abord les victimes. Il faudrait des engagements de longue durée pour attaquer à la racine les causes des handicaps aux niveaux des technologies, de l'infrastructure et de la gouvernance. Aussi les famines et la perte constante de biodiversité se reproduisent toujours plus fréquemment, ce qui rend les pauvres dépendants au lieu de les aider à s'aider eux-mêmes.

### Le savoir ancestral

En dépit de l'aggravation de leur situation, ils continuent à être la proie des citoyens riches individualistes et qui se mondialisent en proclamant que le « libre échange » est la panacée de tous les maux. Le commerce en effet améliore la vie lorsque la production est suffisante et lorsqu'il est pratiqué entre égaux et qu'il est véritablement libre. Par contre, le système agricole handicapé des paysans déshérités se heurte à l'agriculture fortement subventionnée du monde industrialisé. C'est pour cela que l'Accord sur l'agriculture de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) est actuellement si controversé, et que la demande du Royaume-Uni de démanteler

la politique agricole commune de l'Union européenne est opportune.

Même la suppression des subventions, qui serait une bonne chose, serait insuffisante. L'Accord de l'OMC sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (ADPIC) est utilisé pour dépouiller de leur biodiversité et de leur savoir ancestral les communautés appauvries du monde rural déshérité. Ces communautés sont à l'origine de ces innovations qui sont cependant brevetées ou protégées par les droits de propriété de riches entreprises. Le génie génétique des cultures a fait proliférer ces brevets de sorte que les cultivateurs ne peuvent pas choisir de continuer à planter leurs propres semences. La pollinisation croisée introduit des gènes brevetés provenant de champs de cultures génétiquement modifiées dans celles plantées selon des méthodes traditionnelles. L'article 34 de l'ADPIC rend alors les cultivateurs, dont les cultures ont ainsi été contaminées, responsables d'infractions et les met dans l'obligation de verser des droits aux détenteurs de brevets. Le partenariat mondial est en passe de transformer les paysans pauvres en nouveaux serfs à l'aide des gènes qui leur ont d'abord été enlevés.

Il serait, pourtant, possible de faire de la mondialisation une force libératrice pour ces malheureux, mais il faudrait pour cela lui donner véritablement une orientation nouvelle au niveau mondial. L'Article 8 j) de la Convention sur la diversité biologique pourrait être utilisé pour lancer un nouveau processus mondial leur permettant de bénéficier de leurs innovations en tant que communautés locales et autochtones. Le droit international devrait être complété pour que leurs droits soient reconnus : la loi

africaine type sur les droits des collectivités locales, des cultivateurs et des éleveurs et sur l'accès aux ressources biologiques pourrait servir de modèle.

Les négociations en cours sur l'accès et le partage des avantages pourraient également servir ce propos mais à condition seulement que le système négocié n'entérine pas le brevetage du vivant en en faisant un dispositif d'amorce du partage des avantages.

### Une participation véritable

Ces initiatives devront naturellement être complétées – à dire vrai précédées – par d'autres dans les pays où vivent ces populations rurales démunies. La bonne gouvernance, qui est sensible aux besoins des pauvres, œuvre à la défense de leurs intérêts et favorise leur participation véritable à l'administration et à la gestion de leurs écosystèmes, doit devenir la norme. Mais ce ne sera le cas que lorsqu'elle sera pratiquée aussi bien par les pays où vivent les populations rurales pauvres que par ceux où vivent les citoyens riches.

Les populations rurales déshéritées étant les éléments de l'humanité les plus profondément enchâssés dans les écosystèmes locaux et celles qui les connaissent le mieux, leur émancipation renverserait le syndrome de la dégradation des sols et sauverait la biodiversité et la biosphère. L'humanité n'a pas d'autre choix. Autrement, les citoyens riches finiront par se détériorer eux-mêmes comme la terre, et peut-être par s'éroder aussi comme le sol ■

*Tewolde Berhan Gebre Egziabher est Directeur Général de l'Agence pour la protection de l'environnement en Ethiopie.*

Charlotte Thege/Sill Pictures

